

# Projet d'Aménagement et de Développement Durable

- Synthèse de la concertation

29 juin 2010



**meylan**

Une ambition  
partagée



**REINVENTE**  
meylan  
meylan



## Le Plan Local d'Urbanisme



**Diagnostic partagé**

**Projet d'Aménagement et  
de Développement Durable**

**Règlement**



## Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable



- **Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable expose le projet de la commune. C'est un document simple et concis donnant une information claire aux habitants sur le projet communal.**
  
- Il s'agit d'un document politique exprimant le projet de la collectivité locale en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme.
  
- Le PADD intègre les notions de gestion durable (article L.121.1 du Code de l'Urbanisme), des ressources naturelles, de valorisation et de préservation du patrimoine (paysager, urbain, architectural,...), de diversité et de mixité des fonctions urbaines, de prévention des risques et nuisances (naturels, physiques, technologiques...), de maîtrise du foncier... Il met en évidence :
  - Les quartiers à restructurer ou à réhabiliter,
  - Les espaces ayant une fonction de centralité à créer ou à développer,
  - Le traitement des espaces et voies publiques
  - Les espaces à préserver (trame verte/bleue)



## La démarche proposée



Etape n°1 : partager  
l'information

Etape n°2 : réfléchir  
ensemble

Etape n°3 :  
participer à la mise  
en œuvre

- A partir des enjeux mis en évidence par le diagnostic, définir les **principes fondateurs** qu'il convient de respecter dans la recherche des solutions.
- Co-construire **les scénarii de réponses possibles** aux différents enjeux identifiés.



## La démarche proposée



# Le calendrier

Phase orientations	Les ateliers	Quels scénarii de réponse aux enjeux ? Partage de l'info	23 mars
		Quels scénarii de réponse aux enjeux ? débat	6 avril
		Inovallée	4 mai
		Verdun/Cœur de ville	3 juin
		Entrée ouest/ nouveau quartier	3 juin
	Synthèse des apports de la concertation en phase 2	29 juin	



## La logique de présentation de la synthèse





## La logique de présentation de la synthèse



### 5 grands enjeux :

- Comment recouvrer un dynamisme démographique ?
- Comment maintenir le dynamisme économique ?
- Quel niveau et quelle logique de déploiement des services ?
- Comment maintenir le caractère de ville nature ?
- Quelle organisation des déplacements ?



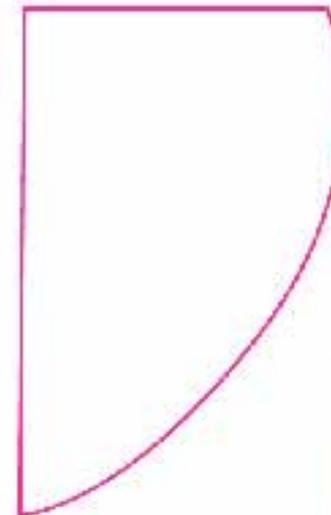
Enjeu n°1 :

Comment recouvrer  
le dynamisme  
démographique

**REINVENTE**  
meylan



**REINVENTE**  
meylan



**meylan**

Une ambition  
partagée



**Les enjeux**



**Comment recouvrer un dynamisme démographique ?**

**Les  
principaux  
constats**

**Les  
hypothèses  
de départ**

**Les  
apports de la  
concertation**

**Les  
orientations  
retenues par la  
municipalité**



Les enjeux

Les  
principaux  
constats

Les  
hypothèses  
de départ

Les  
apports de la  
concertation

Les  
orientations  
retenues par la  
municipalité

## Comment recouvrer un dynamisme démographique ?

- Une baisse de la population
- Un vieillissement de la population
- Une poursuite du phénomène de décohabitation



Les enjeux

Les principaux constats

Les hypothèses de départ

Les apports de la concertation

Les orientations retenues par la municipalité

## Comment recouvrer un dynamisme démographique ?

- Volonté de recouvrer un dynamisme démographique : un ordre de grandeur : **+/- 20 000 habitants**
- Nécessité de consentir à un effort important de construction : **2 500 logements** à construire à échéance 2020/2025
- Une rareté foncière qui implique un effort de **densification**
- Nécessité de consentir à un effort important de production de **logement aidé.**

Les questions en débat :

- Une répartition homogène de l'effort de construction dans l'ensemble des quartiers

ou

- Une répartition différenciée de l'effort de construction



## La contribution des ateliers



Les enjeux

Les principaux constats

Les hypothèses de départ

Les apports de la concertation

Les orientations retenues par la municipalité

## Comment recouvrer un dynamisme démographique ?

- Un consensus sur la nécessité de recouvrer un dynamisme démographique
- Un consensus sur l'ordre de grandeur : +/- 20 000 habitants
- Un consensus sur la nécessité de maintenir un équilibre social et générationnel et sur la nécessité de créer les conditions permettant d'attirer sur la commune une population jeune, gage de vitalité et de dynamisme
- Une volonté de préserver la personnalité des quartiers et le caractère multipolaire de la commune
- Une volonté de préserver le caractère de ville nature
- La nécessité d'organiser une vigilance foncière dans l'ensemble des quartiers et pas uniquement ceux porteurs des plus grands potentiels.



## La contribution des ateliers



Les enjeux

Les principaux constats

Les hypothèses de départ

Les apports de la concertation

Les orientations retenues par la municipalité

## Comment recouvrer un dynamisme démographique ?

- Dans l'hypothèse du déploiement d'un nouveau quartier, la nécessité de ne pas isoler un quartier d'habitat social de l'autre côté de l'A 41.
- Les levées de contraintes du PPRI ne signifient pas que tous les risques d'inondation seront levés. Il serait pertinent de développer des activités économiques et/ou de loisirs mais pas de zones d'habitat.
- Un consensus sur la nécessité de produire du logement abordable et notamment du logement aidé.
- Des appréciations qui divergent sur l'ampleur de l'effort à consentir en matière de logement aidé et de type de logement aidé.
- La production de logement abordable pose inévitablement la question de la maîtrise du foncier et de son coût.



## La contribution des associations



Les enjeux

Les principaux constats

Les hypothèses de départ

Les apports de la concertation

Les orientations retenues par la municipalité

## Comment recouvrer un dynamisme démographique ?

- L'UQBGP souscrit totalement à la prise en compte d'un besoin crucial de nouveaux logements à Meylan face à la diminution et au vieillissement de la population. (UQ Buclos Grand-Pré).
- Pour être en mesure de mener une réflexion sur les scénarii possibles de construction de logement, il est nécessaire de connaître les potentialités de construction quartier par quartier (Ateliers Citoyens de Meylan).
- L'expérience des Béalières montre que la densité et la présence d'un taux important de logements sociaux n'est pas incompatible avec une bonne qualité de vie (UQHabitant des Béalières).
- Il est préférable de densifier les quartiers existants dans une bande de 400 m de part et d'autre de la future ligne de TC structurante plutôt que de construire un nouveau quartier coupé du reste de la commune et qui nécessitera de nouvelles dessertes TC (ADTC).



## La contribution des associations



Les enjeux

Les principaux constats

Les hypothèses de départ

Les apports de la concertation

Les orientations retenues par la municipalité

## Comment recouvrer un dynamisme démographique ?

- Il faut exclure tout projet de construction au pied d'Athnor. Cependant, la translation de Carrefour, de la Rotonde, du garage BMW à l'est du chemin de la Carronerie est une hypothèse tout à fait acceptable, de même que le transfert des terrains de foot dans la plaine des sports et ce afin de libérer du foncier dédié à l'habitat (Site&Patrimoine).
- La ville de banlieue durable est à l'image de villages dans la ville, avec un habitat rassemblé à l'échelle humaine, noyé dans une nature vivante ou la vie urbaine et personnelle s'épanouissent dans toute une complexité d'espaces à vivre en continu (APEUQ).
- Il est important d'être vigilant aux inondations par submersion et aux dangers liés aux dérèglements climatiques et ne pas urbaniser des zones inondables (APEUQ).



Les enjeux

Les principaux constats

Les hypothèses de départ

Les apports de la concertation

Les orientations retenues par la municipalité

## Comment recouvrer un dynamisme démographique ?

- **une approche différenciée de la répartition de l'effort de construction et de la densification** : des quartiers confortés dans leur morphologie actuelle + des quartiers qui supportent l'effort de construction
  - identification des secteurs de renouvellement et de développement
  - un scénario à court terme : **Inovallée/Cœur de ville**
  - un scénario à moyen terme : **Inovallée/Verdun**
  - un scénario à long terme : **nouveau quartier mais pas d'habitation au sud de l'A 41**
- une stratégie urbaine
- un fort engagement de la commune en faveur du logement aidé



Les enjeux

Les principaux constats

Les hypothèses de départ

Les apports de la concertation

Les orientations retenues par la municipalité

- une approche différenciée de la répartition de l'effort de construction et de la densification : des quartiers confortés dans leur morphologie actuelle + des quartiers qui supportent l'effort de construction

- **identification des secteurs de renouvellement et de développement**

	Développement	Renouvellement	Total
Inovallée	0	59,6	59,6
Verdun Cœur de ville	2,6	7,8	10,4
Entrée Ouest	14,5	16,2	30,7
Haut Meylan	3	0	3
Bas Charlaix	3,5	2,9	6,4



Les enjeux

Les principaux constats

Les hypothèses de départ

Les apports de la concertation

Les orientations retenues par la municipalité

- une approche différenciée de la répartition de l'effort de construction et de la densification : des quartiers confortés dans leur morphologie actuelle + des quartiers qui supportent l'effort de construction
  - un scénario à court terme : Inovalée/Cœur de ville
  - un potentiel de 300 à 450 logements :
    - Inovalée : 221 à 350 logements
    - reste de la commune : 150 logements





Les enjeux

Les principaux constats

Les hypothèses de départ

Les apports de la concertation

Les orientations retenues par la municipalité

- une approche différenciée de la répartition de l'effort de construction et de la densification : des quartiers confortés dans leur morphologie actuelle + des quartiers qui supportent l'effort de construction
  - un scénario à moyen terme : Inovalée/Verdun
  - un potentiel de 900 à 1 400 logements :
    - Inovalée 554 à 900 logements
    - Verdun : 380 à 500 logements





Les enjeux

Les principaux constats

Les hypothèses de départ

Les apports de la concertation

Les orientations retenues par la municipalité

- une approche différenciée de la répartition de l'effort de construction et de la densification : des quartiers confortés dans leur morphologie actuelle + des quartiers qui supportent l'effort de construction

- un scénario à long terme : un nouveau quartier
- un potentiel de 700 à 1 000 logements





Les enjeux

Les principaux constats

Les hypothèses de départ

Les apports de la concertation

Les orientations retenues par la municipalité

- une approche différenciée de la répartition de l'effort de construction et de la densification : des quartiers confortés dans leur morphologie actuelle + des quartiers qui supportent l'effort de construction
- la stratégie urbaine



... une intensité répartie sur les grands secteurs



Les enjeux

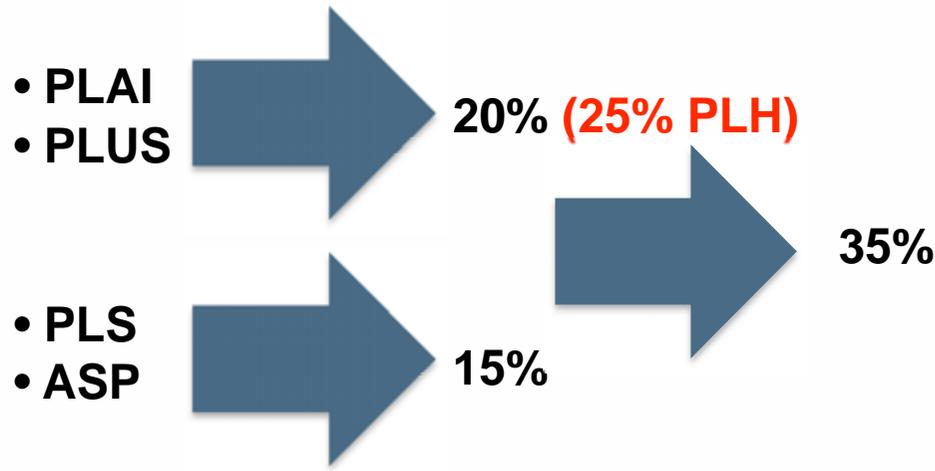
Les principaux constats

Les hypothèses de départ

Les apports de la concertation

Les orientations retenues par la municipalité

- une approche différenciée de la répartition de l'effort de construction et de la densification : des quartiers confortés dans leur morphologie actuelle + des quartiers qui supportent l'effort de construction
- un fort engagement de la commune en faveur du logement aidé





## La traduction au niveau du PADD





## MEYLAN, VILLE MULTIPOLAIRE



### 1-Préserver l'identité de la commune et son organisation par quartier tout en renforçant la cohésion à l'échelle de la commune

- Conserver et prolonger l'identité des quartiers en privilégiant des interventions de renouvellement au cœur du tissu urbain constitué et sur les zones économiques aujourd'hui obsolètes et dont l'occupation n'est pas optimisée

**Le Haut Meylan** : conforter le tissu urbain par une densification des dents creuses en tenant compte (dans une dynamique de valorisation) de la dimension patrimoniale et paysagère prégnante dans ce secteur (Clos, fontaines, arbres remarquables...).

**Aiguinards – Plaine Fleurie** : conforter le tissu urbain en place, valoriser la plaine des Aiguinards comme pôle de vie (sport et loisirs) en adoptant un périmètre élargi : plaine de jeux, avenue des Aiguinards (commerces, équipements), Place de la Louisiane...





## MEYLAN, VILLE MULTIPOLAIRE



### 1-Préserver l'identité de la commune et son organisation par quartier tout en renforçant la cohésion à l'échelle de la commune

- Conserver et prolonger l'identité des quartiers en privilégiant des interventions de renouvellement au cœur du tissu urbain constitué et sur les zones économiques aujourd'hui obsolètes et dont l'occupation n'est pas optimisée

**Entrée Ouest** : création d'un nouveau quartier mixte intégrant un projet d'urbanisme commercial (repositionnement de l'hypermarché sous une typologie novatrice) et une mise en relation du tissu urbain constitué avec la plaine de l'Isère via la requalification de l'A41 en boulevard urbain. Valoriser la dimension de porte Nord Est et de polarité d'agglomération. Favoriser l'accroche avec le reste de l'agglomération dans la composition urbaine (requalification de l'A 41, lien par-dessus l'Isère) et dans la programmation (équipement d'agglomération, pôle multimodal). **Secteur de Projet n°3**

**Ile d'amour** : la requalification de l'A 41 en boulevard urbain (et de l'ensemble des carrefours attenants) permet de reconnecter le quartier de l'Ile d'Amour, de conforter son fonctionnement et son appartenance à la commune.





## MEYLAN, VILLE MULTIPOLAIRE



### 1-Préserver l'identité de la commune et son organisation par quartier tout en renforçant la cohésion à l'échelle de la commune

- **Conserver et prolonger l'identité des quartiers en privilégiant des interventions de renouvellement au cœur du tissu urbain constitué et sur les zones économiques aujourd'hui obsolètes et dont l'occupation n'est pas optimisée**

**Buclos - Grand Pré** : conforter le tissu urbain en place, valoriser la trame verte en place. Requalification du centre administratif dans une réflexion globale intégrant l'hôtel de ville, la piscine, le pré communal, les jardins familiaux, le projet d'école des biotechnologies et la périphérie directe dans une optique de constitution d'un nouveau pôle de vie. **Secteur de projet n°2.**

**Inovallée – Béalières** : préserver et valoriser la trame verte et les grands parcs présents sur ce secteur. Engager un processus de renouvellement sur le technopole en dépassant le modèle monofonctionnel et en adoptant un développement mixte : logements, services et activités. Valoriser les franges du secteur (renouvellement à dominante résidentielle) pour favoriser les articulations avec les quartiers périphériques : Béalières et Eyminées. **Secteur de projet n°1.**





## MEYLAN, VILLE MULTIPOLAIRE



### 1-Préserver l'identité de la commune et son organisation par quartier tout en renforçant la cohésion à l'échelle de la commune

- Conserver et prolonger l'identité des quartiers en privilégiant des interventions de renouvellement au cœur du tissu urbain constitué et sur les zones économiques aujourd'hui obsolètes et dont l'occupation n'est pas optimisée

**Charlaix - Maupertuis** : conforter le tissu urbain par une densification des dents creuses en tenant compte (dans une dynamique de valorisation) de la dimension patrimoniale et paysagère prégnante dans ce secteur (parcs historiques, fermes...). Dans le prolongement du renouvellement de la zone Inovalée, intégrer le développement de la ZAC du Bas Charlaix comme trait d'union avec Inovalée Montbonnot et comme vitrine de l'une des entrées de ville.





## MEYLAN, VILLE MULTIPOLAIRE



### 1-Préserver l'identité de la commune et son organisation par quartier tout en renforçant la cohésion à l'échelle de la commune

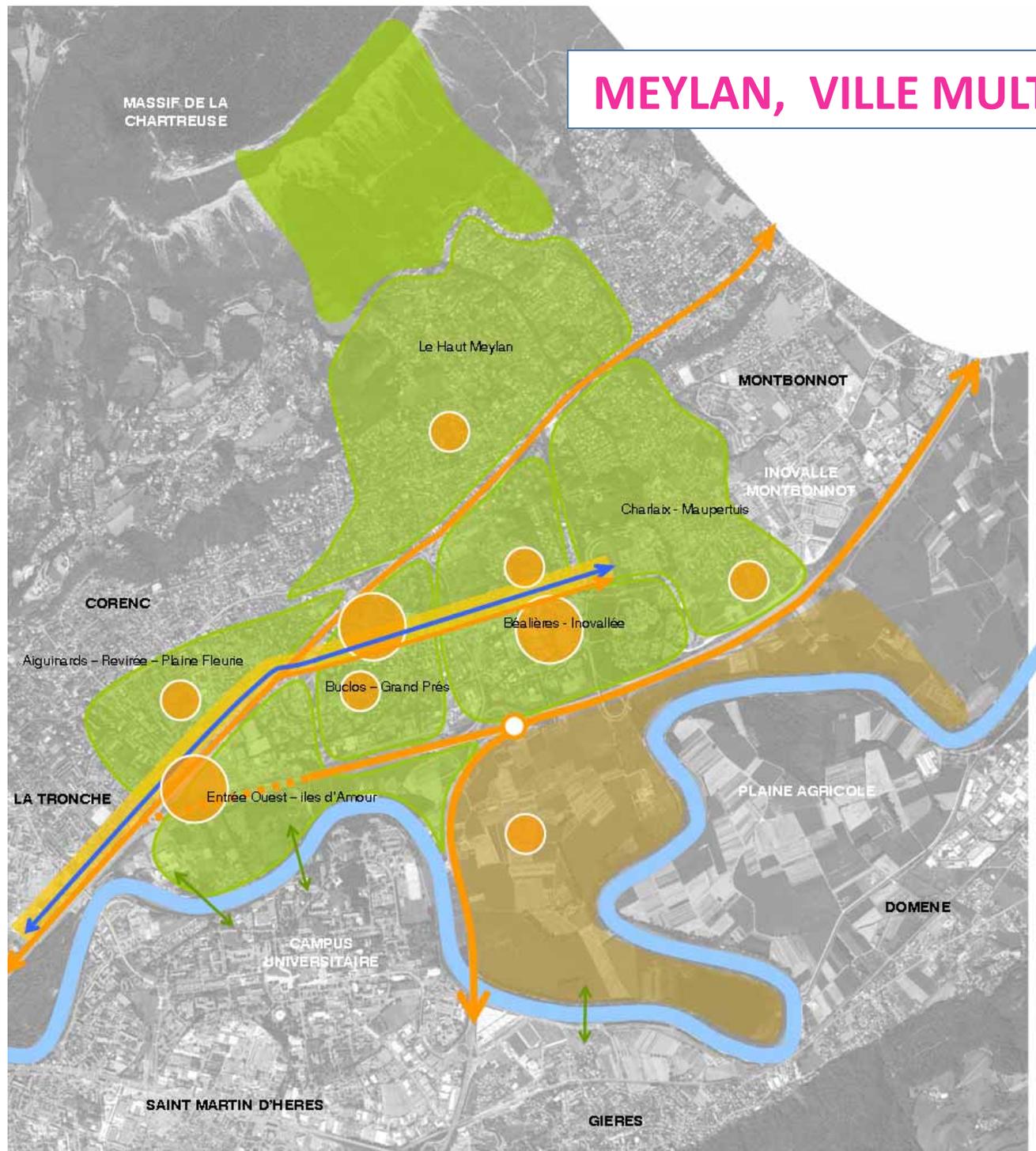
- Conserver et prolonger l'identité des quartiers en privilégiant des interventions de renouvellement au cœur du tissu urbain constitué et sur les zones économiques aujourd'hui obsolètes et dont l'occupation n'est pas optimisée
- Impulser une densification raisonnée, « une densification à la carte »
- Privilégier les interventions de renouvellement au sein du tissu urbain constitué
- Favoriser un développement urbain mixte (habitat/activités)
- Réaménager les infrastructures routières de la commune, véritables barrières physiques entre les quartiers et certaines parties du territoire

# MEYLAN, VILLE MULTIPOLAIRE



meylan

Une ambition  
partagée



- Pôles de vie
- Quartiers identifiés
- Axes structurants de la commune
- ↔ Liaisons à créer



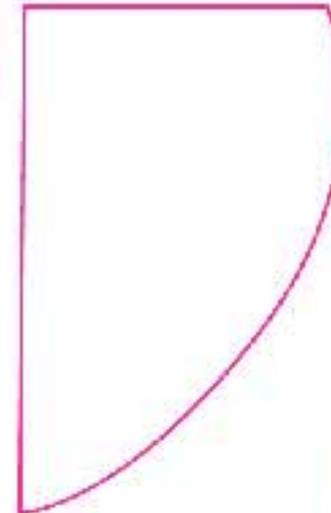
Enjeu n°2 :

Comment maintenir  
le dynamisme  
économique ?

**REINVENTE**  
meylan



**REINVENTE**  
meylan



**meylan**

Une ambition  
partagée



**Les enjeux**

➔ **Comment maintenir le dynamisme économique ?**

**Les  
principaux  
constats**

**Les  
hypothèses  
de départ**

**Les  
apports de la  
concertation**

**Les  
orientations  
retenues par la  
municipalité**



Les enjeux

Les  
principaux  
constats

Les  
hypothèses  
de départ

Les  
apports de la  
concertation

Les  
orientations  
retenues par la  
municipalité

## Comment maintenir le dynamisme économique ?

- Une évolution positive du nombre d'emplois dans la commune
- Une perte d'emplois importante dans la partie meylanaise d'Inovalée
- Un dynamisme de l'emploi porté par l'économie « présenteielle » (construction, commerce, services à la personne...)



Les enjeux

Les principaux constats

Les hypothèses de départ

Les apports de la concertation

Les orientations retenues par la municipalité

## Comment maintenir le dynamisme économique ?

- Volonté de redynamiser Inovalée et de maintenir le caractère de ville innovante de Meylan
- Volonté de mieux accompagner le développement de l'économie « présenteielle »
- Volonté de maintenir la vocation commerciale de la commune

### Les questions en débat :

- la stratégie de redynamisation d'Inovalée :
  - le positionnement économique...
  - la question de la mixité...
- quelles modalités d'accompagnement de l'économie « présenteielle »
- Le niveau d'intervention de la commune compte tenu du transfert de compétence à l'agglomération



## La contribution des ateliers



Les enjeux

Les principaux constats

Les hypothèses de départ

Les apports de la concertation

Les orientations retenues par la municipalité

## Comment maintenir le dynamisme économique ?

- Un consensus sur le fait que Meylan doit garder une ambition économique forte et que la commune continue à être un acteur économique majeur malgré le transfert de la compétence.
- Un consensus sur le fait que la commune doit conserver son caractère et son identité de ville « high tech ».
- Un consensus sur la nécessité de rénovation de la partie meylanaise d'Inovallée et sur le fait d'introduire une certaine mixité (activités/habitat). Cependant, si la mixité est acceptée, elle ne doit pas se traduire par une réduction des surfaces économiques disponibles.
- Un consensus sur le positionnement proposé (green IT) et le fait que la zone demeure une zone dédiée à l'innovation.
- Un consensus sur l'importance de la mise en relation d'Inovallée avec le CHU et le Campus.



## La contribution des ateliers



Les enjeux

Les principaux constats

Les hypothèses de départ

Les apports de la concertation

Les orientations retenues par la municipalité

## Comment maintenir le dynamisme économique ?

- Un consensus sur le fait de maintenir l'équilibre entre Carrefour et l'offre commerciale de proximité dans les quartiers.
- Une interrogation forte sur la capacité à déplacer Carrefour sans octroi de m2 de surfaces commerciales supplémentaires.
- Une interrogation sur le devenir des habitations présentes dans l'île d'Amour dans l'hypothèse d'un redéploiement de Carrefour.
- Un consensus sur la nécessité de développer une agriculture raisonnée.
- Un consensus sur la nécessité de privilégier le maraîchage plutôt que les grandes cultures et de développer les circuits courts.



## La contribution des associations



Les enjeux

Les principaux constats

Les hypothèses de départ

Les apports de la concertation

Les orientations retenues par la municipalité

## Comment maintenir le dynamisme économique ?

- L'implantation de logements mais aussi de services peut tout à fait s'envisager en périphérie d'Inovalée. Il faut maintenir le bon équilibre entre hypermarché et commerce de proximité (Site & Patrimoines).
- La réhabilitation d'Inovalée est indispensable. Il faudrait revoir la réglementation pour pouvoir accueillir certaines activités non polluantes mais relatives à des sociétés de services et d'environnement (Conseil des Aînés).
- Dans la réhabilitation d'Inovalée, attention à ne pas supprimer l'ensemble des espaces préservés (40% inondables non imperméabilisés) (APEUQ).
- Inovalée est le principal pôle d'emploi de la région urbaine et nécessite le développement d'accès en transports en commun (ADTC).



Les enjeux

Les principaux constats

Les hypothèses de départ

Les apports de la concertation

Les orientations retenues par la municipalité

## Comment maintenir le dynamisme économique ?

- A court terme, une rénovation de la partie meylanaise d'Inovalée combinant le maintien voire le développement des surfaces économiques disponibles et le développement d'une offre de logements et de services.
- A moyen/long terme, le glissement de Carrefour ou d'une partie de Carrefour au sud de l'A 41 dans la perspective de développement d'un centre commercial du XXI<sup>ème</sup> siècle.



Les enjeux

Les principaux constats

Les hypothèses de départ

Les apports de la concertation

Les orientations retenues par la municipalité

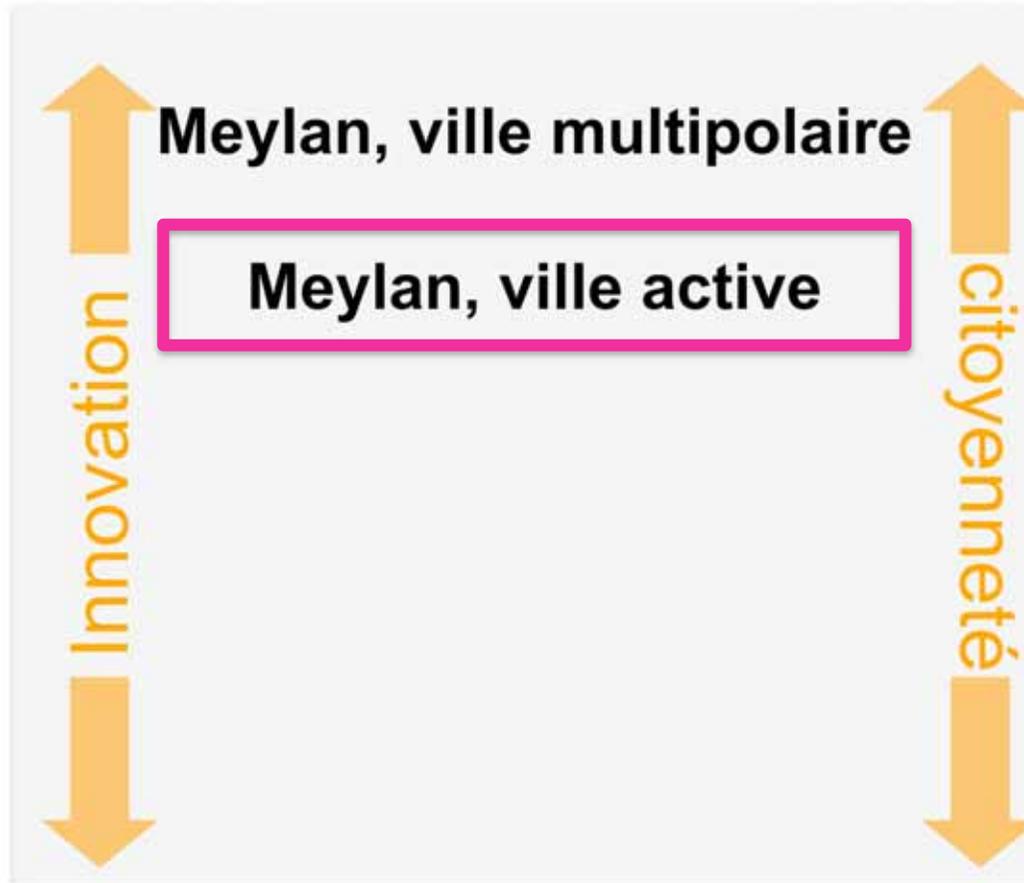
## Comment maintenir le dynamisme économique ?

- A court terme : Inovalée : 44 000 à 58 000 m2 de SHON
- A moyen terme : Inovalée : 175 000 à 242 000 m2 de SHON
- A long terme : Entrée ouest : 50 000 à 89 700 m2 de SHON





## La traduction au niveau du PADD





## MEYLAN, VILLE ACTIVE



### 2- Entre proximité et innovation, maintenir le dynamisme économique de la commune

- Accroître l'attractivité des pôles commerciaux et favoriser la restructuration des centres de quartiers vieillissants et monofonctionnels
- Initier un projet majeur de Centre Commercial du XXI<sup>ème</sup> siècle entre Carronnerie et Ile d'Amour, conçu comme un prolongement de la ville
- Inovallée : dépasser le modèle technopolitain pour rejoindre le modèle de la ville intense



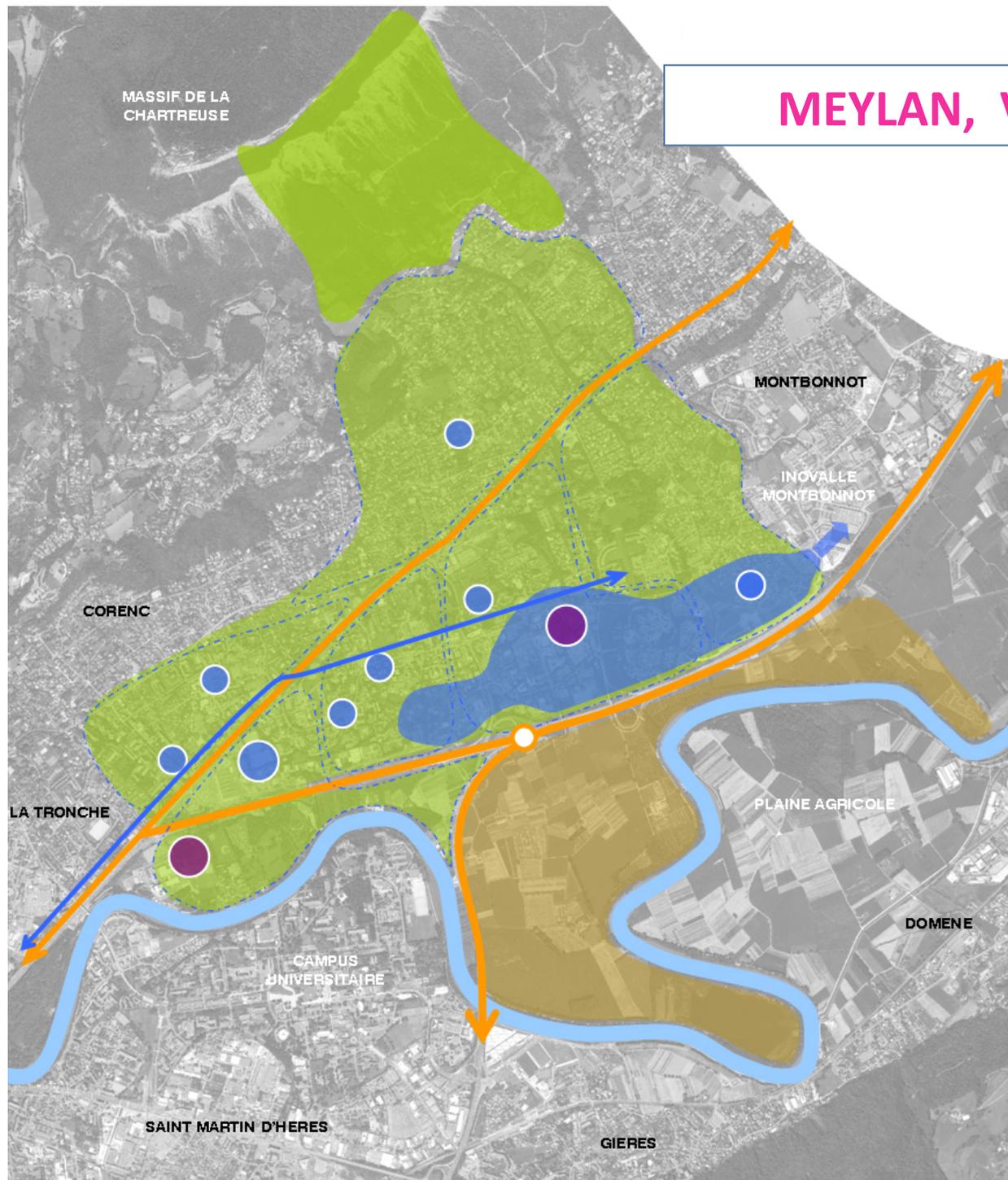
# MEYLAN, VILLE ACTIVE



meylan

Une ambition  
partagée

- Espaces naturels
- Espaces agricoles
- Ville nature
- Pôles commerciaux de proximité
- Pôle commerciaux
- Rayonnements à renforcer
- Accessibilité à optimiser





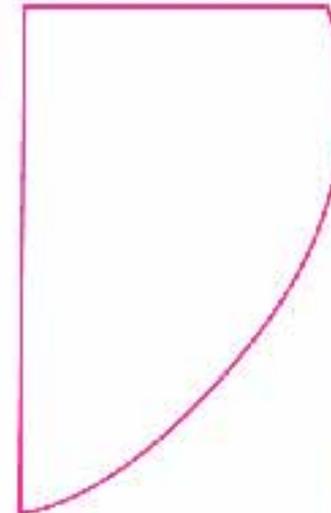
## Enjeu n°3 :

Quel niveau et  
quelle logique de  
déploiement des  
services ?

**RE** **me** **ylan**  
**INVENTE**



**me** **ylan**



**meylan**

Une ambition  
partagée



**Les enjeux**

➔ **Quel niveau et quelle logique de déploiement des services ?**

**Les principaux constats**

**Les hypothèses de départ**

**Les apports de la concertation**

**Les orientations retenues par la municipalité**



Les enjeux

Les principaux constats

Les hypothèses de départ

Les apports de la concertation

Les orientations retenues par la municipalité

## Quel niveau et quelle logique de déploiement des services ?

- Un niveau d'équipements de la commune élevé au regard de sa population
- Un parc d'équipements relativement ancien
- Une difficulté de la commune à faire fonctionner et surtout à renouveler son parc d'équipements compte tenu de la structure nouvelle de ses ressources



Les enjeux

Les principaux constats

Les hypothèses de départ

Les apports de la concertation

Les orientations retenues par la municipalité

## Quel niveau et quelle logique de déploiement des services ?

- Une volonté de concilier le niveau d'équipements et les ressources dont dispose la commune pour les entretenir, les renouveler et les faire fonctionner
- Une volonté d'adapter l'organisation et le fonctionnement des équipements à l'évolution des modes de vie des Meylanais

Les questions en débat :

- re-calibrer le parc d'équipements en fonction des ressources disponibles...

ou :

- dégager de nouvelles ressources pour maintenir le niveau d'équipements
- conserver ou pas une palette complète d'équipements dans chaque quartier



## La contribution des ateliers



Les enjeux

Les principaux constats

Les hypothèses de départ

Les apports de la concertation

Les orientations retenues par la municipalité

## Quel niveau et quelle logique de déploiement des services ?

- La remise en cause de l'évaluation du niveau d'équipements et de services de la commune en comparaison avec des moyennes nationales qui ne traduisent pas un niveau d'équipements requis : le niveau d'équipements = un choix politique et non une appréciation technique
- La nécessité de ne pas analyser le niveau d'équipements de la commune au regard du seul critère du niveau de population mais de considérer le nombre d'emplois accueillis et la fréquentation par des habitants des communes limitrophes
- Un consensus sur le fait que le niveau d'équipements est également le moyen d'attirer des populations jeunes notamment des couples de bi-actifs avec de jeunes enfants.



## La contribution des ateliers



Les enjeux

Les principaux constats

Les hypothèses de départ

Les apports de la concertation

Les orientations retenues par la municipalité

## Quel niveau et quelle logique de déploiement des services ?

- Un consensus sur l'ambition de maintenir un niveau d'équipements et de services élevé comme élément fondateur du modèle meylanais.
- Un consensus sur la nécessité de prendre en compte l'évolution de la demande et des pratiques et notamment une utilisation plus « intercommunale » des équipements de la part des usagers.



## La contribution des associations



Les enjeux

Les principaux constats

Les hypothèses de départ

Les apports de la concertation

Les orientations retenues par la municipalité

## Quel niveau et quelle logique de déploiement des services ?

- Il est important de maintenir le modèle meylanais d'une ville de quartiers connectés les uns aux autres par les équipements, les services, les espaces culturels et de détente (APEUQ).
- Le sur-équipement supposé de la commune est en contradiction avec les conclusions des Assises du Sport (Ateliers Citoyens de Meylan).
- Dans le financement des équipements, il est important de distinguer la problématique de l'investissement et celle du fonctionnement. Pour le fonctionnement, il est nécessaire d'avoir une tarification différenciée en fonction de la commune de résidence (Conseil des Aînés).



Les enjeux

Les principaux constats

Les hypothèses de départ

Les apports de la concertation

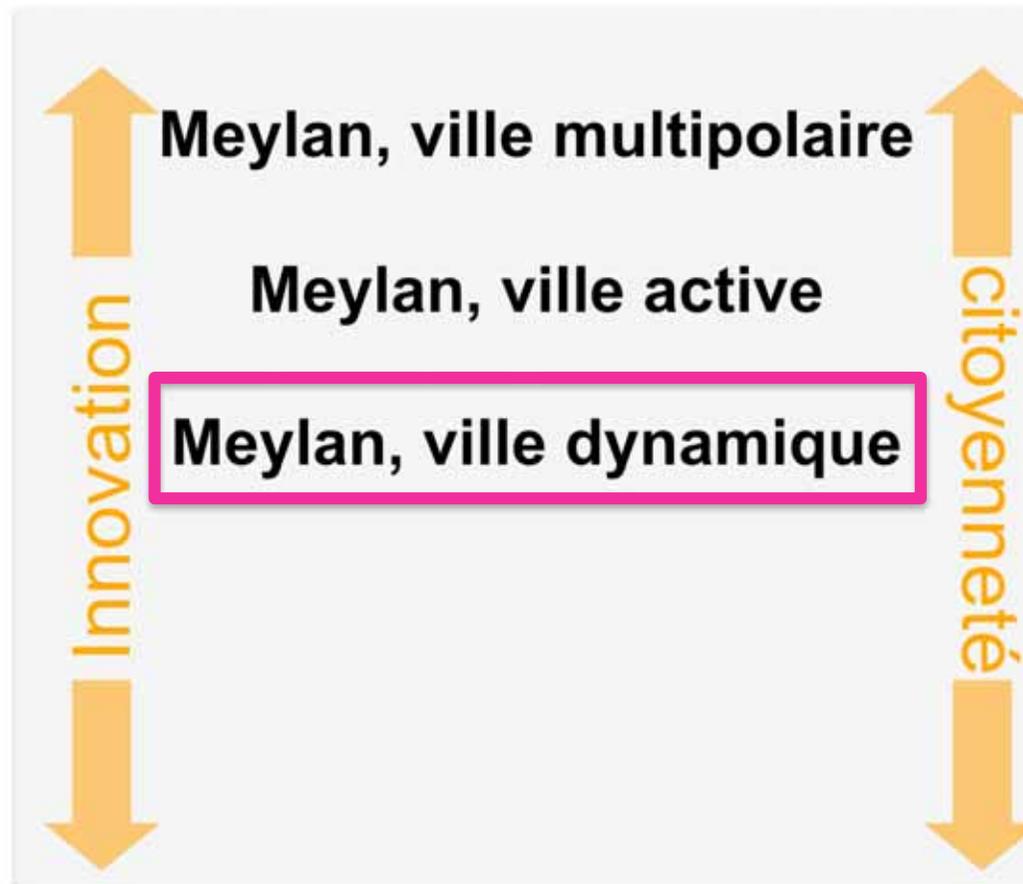
Les orientations retenues par la municipalité

## Quel niveau et quelle logique de déploiement des services ?

- Le maintien d'un niveau d'équipements et de services élevé comme élément fondateur du modèle meylanais
- Une hiérarchisation des différents équipements et services
- La recherche de pistes de mutualisation et de gestion intercommunale de certains équipements d'audience de bassin de vie
- Une réflexion sur les rythmes de fonctionnement des équipements et des services publics pour prendre en compte l'évolution des modes de vie



## La traduction au niveau du PADD





## MEYLAN, VILLE DYNAMIQUE



### 3- Maintenir le niveau d'équipements et de services élevé comme élément fondateur du modèle meylanais

- **Conserver le niveau d'équipements que possède actuellement la commune et renforcer l'organisation des équipements publics**
- Équipements de quartier : écoles, bibliothèques
- Équipements communaux : gymnase, salle des fêtes, piscine
- Équipements de bassin de vie : lycée, collège
- Équipements d'agglomération : université...

- **Impulser des stratégies de mutualisation et de regroupement de certains équipements**

- **Renforcer l'affichage et l'accessibilité**



# MEYLAN, VILLE DYNAMIQUE



- Pôle d'équipements culturels et sportifs
- Pôles d'équipements mixtes
- Pôles d'équipements sport et nature



## Enjeu n°4 :

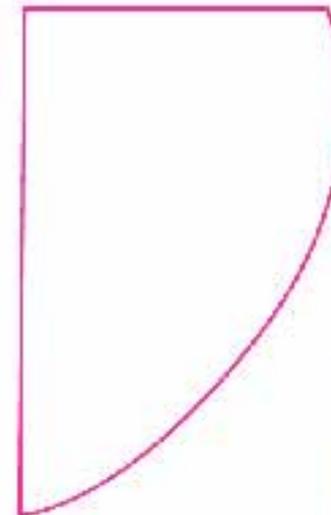
Comment maintenir  
Le caractère de  
ville nature ?



**REINVENTE**  
meylan



**REINVENTE**  
meylan



**meylan**

Une ambition  
partagée



**Les enjeux**



**Comment maintenir le caractère de ville nature ?**

**Les  
principaux  
constats**

**Les  
hypothèses  
de départ**

**Les  
apports de la  
concertation**

**Les  
orientations  
retenues par la  
municipalité**



Les enjeux

Les  
principaux  
constats

Les  
hypothèses  
de départ

Les  
apports de la  
concertation

Les  
orientations  
retenues par la  
municipalité

## Comment maintenir le caractère de ville nature ?

- Un territoire ancré entre deux espaces naturels d'où une richesse écologique et une diversité des habitats naturels mais aussi des risques naturels importants.
- Une forte présence de la nature dans la ville avec notamment une trame verte urbaine très développée mais avec des intérêts écologiques variables.
- Un espace agricole dont les fonctions évoluent et qui demande une organisation des interactions avec le tissu urbain constitué pour s'affirmer comme une composante à part entière de la ville.



Les enjeux

Les principaux constats

Les hypothèses de départ

Les apports de la concertation

Les orientations retenues par la municipalité

## Comment maintenir le caractère de ville nature ?

- Volonté de maintenir le caractère de ville nature de la commune et l'équilibre entre les espaces bâtis et les espaces non bâtis

Les questions en débat :

- Comment concilier le besoin de constructions nouvelles pour assurer une dynamique démographique minimum et un certain équilibre social et générationnel de la commune et la volonté de conserver le caractère de ville nature de Meylan ?
- La « sanctuarisation », l'ouverture à l'urbanisation ou le maintien en zone constructible de certains espaces emblématiques



## La contribution des ateliers



Les enjeux

Les principaux constats

Les hypothèses de départ

Les apports de la concertation

Les orientations retenues par la municipalité

## Comment maintenir le caractère de ville nature ?

- La nécessité de tempérer l'appréciation sur la qualité de vie à Meylan : la commune est confrontée à des problèmes de bruit et de pollution qui réclament un engagement fort.
- La qualité de vie à Meylan est directement liée aux nombreux parcs présents dans le tissu urbain constitué (la trame verte urbaine est l'illustration du concept de ville nature).



## La contribution des associations



Les enjeux

Les principaux constats

Les hypothèses de départ

Les apports de la concertation

Les orientations retenues par la municipalité

## Comment maintenir le caractère de ville nature ?

- Attention à ne pas « massacrer » les espaces d'apaisement que constitue le terrain dit de la Fac de Pharmacie qui représente un véritable poumon vert et un espace de détente et les jardins familiaux. Ces espaces doivent être sanctuarisés (UQ Buclos Grand-Pré).
- La trame verte contribue à la qualité de vie et est un élément important de la biodiversité. Il est impératif de la développer par endroit pour assurer une continuité nécessaire au développement de la faune et de la flore (UQ Buclos Grand-Pré).
- Concernant les jardins familiaux, il faut éviter au maximum le regroupement dans des zones dédiées et privilégier leur insertion dans les futurs projets urbanistiques avec des aménagements communs (Site & Patrimoine).



## La contribution des associations



Les enjeux

Les principaux constats

Les hypothèses de départ

Les apports de la concertation

Les orientations retenues par la municipalité

## Comment maintenir le caractère de ville nature ?

- Le confortement des digues ne devra pas nuire au corridor écologique que constitue la forêt alluviale (Site & Patrimoine).
- Il est important de maintenir la zone agricole et d'orienter les productions vers le maraîchage et la réponse aux besoins de l'agglomération (Site & Patrimoine).
- La coulée verte est un espace de respiration qui participe au bien vivre ensemble et témoigne de la possibilité de créer des espaces verts de faible coût d'entretien (UQ Habitants des Béalières).
- Le bonheur humain est lié à l'environnement intégré dans la vie quotidienne, c'est le fondement de la ville nature (APEUQ).



Les enjeux

Les  
principaux  
constats

Les  
hypothèses  
de départ

Les  
apports de la  
concertation

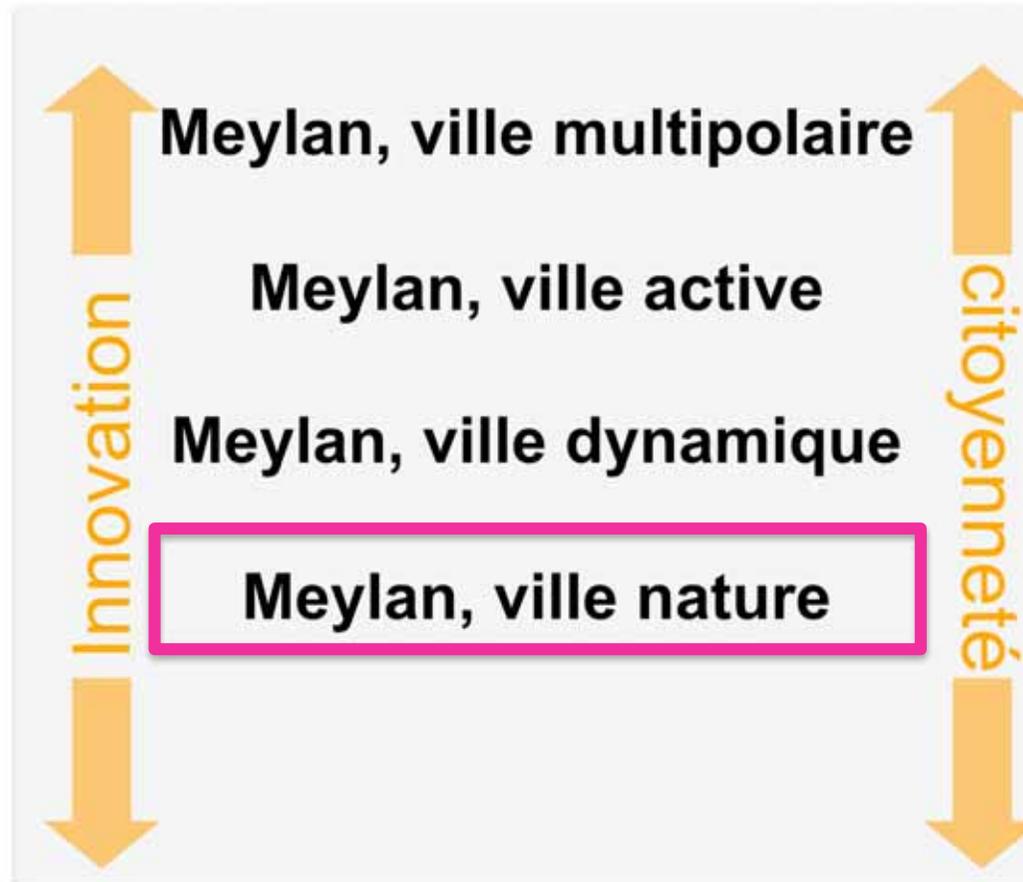
Les  
orientations  
retenues par la  
municipalité

## Comment maintenir le caractère de ville nature ?

- **Le renforcement du caractère de ville nature de Meylan :**
  - sanctuarisation de certains espaces emblématiques et symboliques
  - renforcement de la trame verte urbaine
  - création d'un contact, un lien entre la ville et la rivière
  - qualification du parc de l'Île d'Amour



## La traduction au niveau du PADD





## MEYLAN, VILLE NATURE



### 4- Conserver et renforcer le caractère de « ville nature » de la commune

- Structurer et valoriser les continuités vertes reliant le plateau à la vallée de l'Isère, en s'appuyant sur les torrents (et leurs ripisylves) et en maillant les différents espaces verts et parcs de la commune.
- Conforter les trames urbaines vertes et bleues Est/Ouest et Nord/Sud à l'échelle communale et intercommunale
- Privilégier une intégration des projets dans la géographie et le paysage au cœur du tissu urbain constitué.



## MEYLAN, VILLE NATURE



### 4- Conserver et renforcer le caractère de « ville nature » de la commune

- **Préserver et valoriser les grands espaces paysagers de la commune et la trame verte urbaine en dépassant les modèles purement ornementaux :**
  - **affirmer les valeurs récréatives et sociales**
  - **améliorer la gestion du cycle de l'eau**
  - **contribuer à la régulation du climat.**



## MEYLAN, VILLE NATURE



### 4- Conserver et renforcer le caractère de « ville nature » de la commune

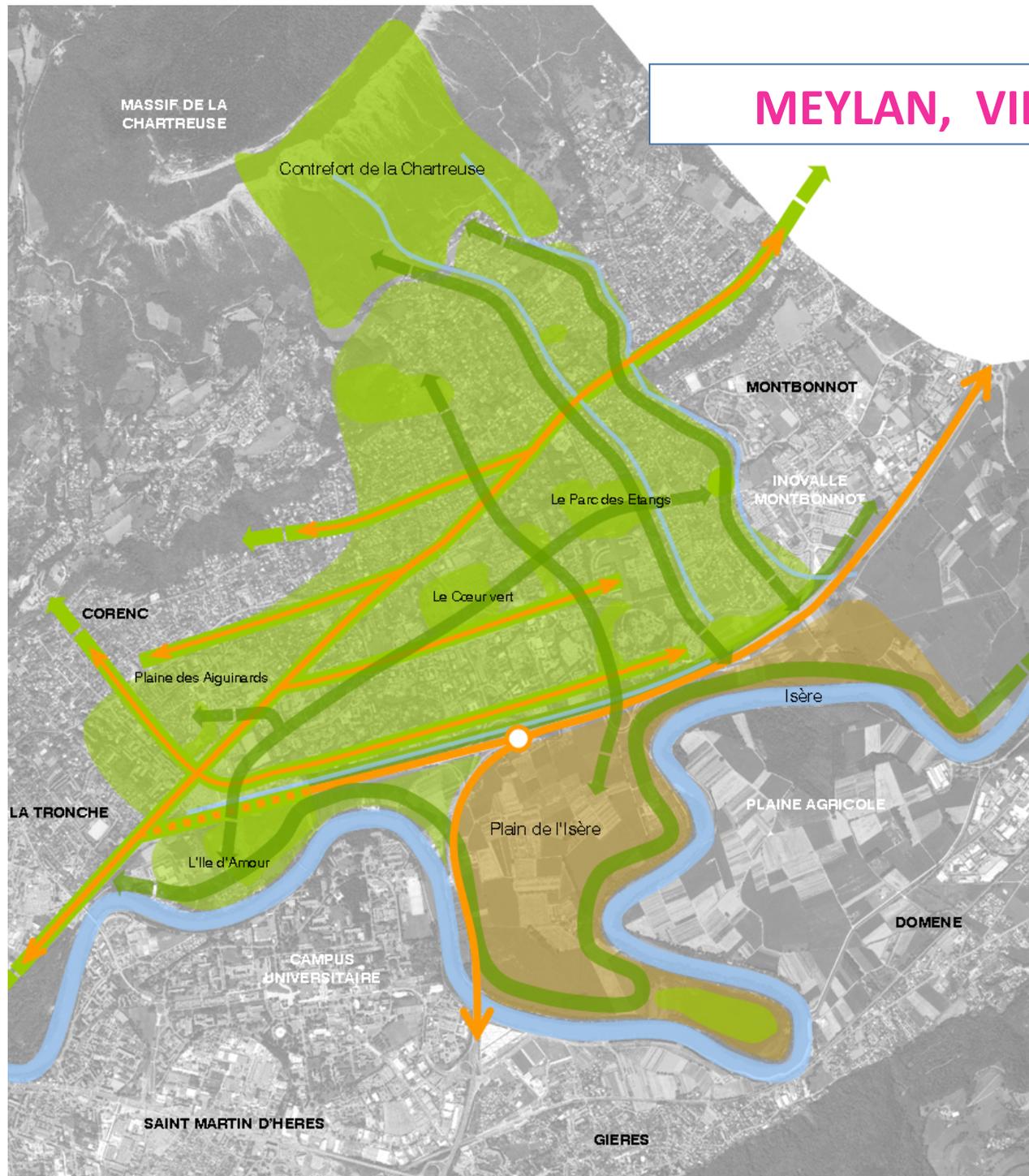
- Valoriser la plaine alluviale
- Préserver l'identité et la vocation agricole de la plaine
- Canaliser les flux loisirs



# MEYLAN, VILLE NATURE



- Espaces naturels
- Espaces agricoles
- Ville nature
- Espaces verts structurants à préserver
- Traitement paysager des infrastructures
- Continuités vertes à créer et/ou renforcer
- Réseau hydrographique à valoriser





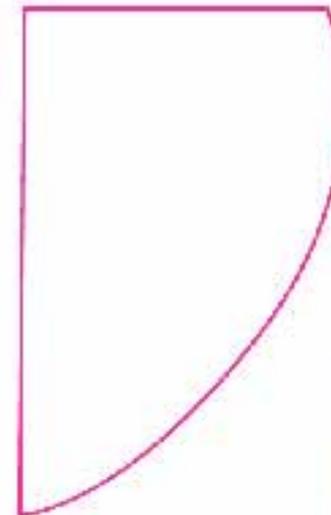
Enjeu n°5 :

Quelle organisation  
des déplacements ?

**RE**meylan  
**INVENTE**



meylan



**meylan**

Une ambition  
partagée



**Les enjeux**

**Quelle organisation des déplacements ?**

**Les principaux constats**

**Les hypothèses de départ**

**Les apports de la concertation**

**Les orientations retenues par la municipalité**



Les enjeux

Les principaux constats

Les hypothèses de départ

Les apports de la concertation

Les orientations retenues par la municipalité

## Quelle organisation des déplacements ?

- Un trafic de transit très important qui perturbe le réseau routier de la commune avec un éparpillement des charges de trafic sur l'ensemble des axes, qu'ils soient structurants ou secondaires.
- Des effets de coupures importants des principaux axes notamment l'A 41 et l'Avenue de Verdun.
- Une part modale des transports en commun inférieure à la moyenne de l'agglomération et une liaison entre Grenoble et Meylan insuffisante malgré les apports de la 6020.
- Une desserte TC d'Inovalée très insuffisante.
- Une forte pratique de la marche à pied mais une part modale des vélos faible surtout au regard du réseau de pistes cyclables disponibles.



Les enjeux

Les principaux constats

Les hypothèses de départ

Les apports de la concertation

Les orientations retenues par la municipalité

## Quelle organisation des déplacements ?

- Volonté d'organiser une mobilité plus durable; tout accroissement de mobilité devant se faire au profit des modes doux et des TC

Les questions en débat :

- l'opportunité de l'accueil du tramway à Meylan :

- Quel tracé optimal ?
- Quelle organisation du réseau pour profiter au mieux de la nouvelle infrastructure ?
- Comment attirer les clientèles « non captives » ?



## La contribution des ateliers



Les enjeux

Les principaux constats

Les hypothèses de départ

Les apports de la concertation

Les orientations retenues par la municipalité

## Quelle organisation des déplacements ?

- Une interrogation forte sur l'impact de la rocade nord sur le territoire communal.
- Une interrogation forte sur la possibilité d'accueillir le tramway, tout en maintenant une densité soutenable et un « urbanisme modéré ».
- Un débat sur le type de liaison en site propre vers Grenoble le plus adapté à Meylan : tram ou Bus à Haut Niveau de Service.
- Dans l'hypothèse de l'arrivée d'un tram, la nécessité d'imaginer un tracé desservant Inovalée y compris la partie de Montbonnot.
- Attention aux relations avec les communes autres que Grenoble et notamment avec Saint-Martin d'Hères et le campus par un prolongement de la ligne D.



## La contribution des ateliers



Les enjeux

Les principaux constats

Les hypothèses de départ

Les apports de la concertation

Les orientations retenues par la municipalité

## Quelle organisation des déplacements ?

- Des marges de manœuvre encore importantes sur les modes doux
- Ne pas limiter le concept de la ville réseau aux déplacements : la ville réseau c'est aussi la mise en relation des équipements, des associations, des individus...



## La contribution des associations



Les enjeux

Les principaux constats

Les hypothèses de départ

Les apports de la concertation

Les orientations retenues par la municipalité

## Quelle organisation des déplacements ?

- Compte tenu de son coût de réalisation, l'arrivée du Tram à Meylan ne peut que s'accompagner d'une densification incompatible avec le maintien du modèle meylanais. Le tram est fait pour desservir des centres urbains très denses et compacts. (APEUQ).
- Le tracé envisagé et l'implantation de parking relais portent atteinte à des espaces verts importants de la commune (zone humide boisée du CENT, pré de la faculté...) (APEUQ).
- La pertinence du tramway Grenoble-Meylan doit être étudiée immédiatement sur le tronçon Grenoble-Meylan-Montbonnot Le Pré de l'Eau et ce afin de desservir l'ensemble d'Inovallée, les nouveaux logements construits dans le bas de Montbonnot et des Parkings relais implantables entre le Bas Charlaix et le Pré de l'Eau à Montbonnot (ADTC).



## La contribution des associations



Les enjeux

Les principaux constats

Les hypothèses de départ

Les apports de la concertation

Les orientations retenues par la municipalité

## Quelle organisation des déplacements ?

- Le BHNS ne peut être qu'une approche à court terme. La ligne directe Grenoble-Meylan connaîtra la même évolution que la ligne 1 aujourd'hui saturée et qui doit passer au tram. Une volonté politique forte plaide pour le tram (ADTC).
- Dans l'optique de développement d'un BHNS; il faudrait au minimum une plateforme réservée sur l'ensemble de l'avenue de Verdun, une reconfiguration de Chavant et une station d'échange avec le Tram B (ADTC).
- La réalisation du tram Grenoble-Meylan-Montbonnot devra s'accompagner d'une restructuration des lignes de bus existantes.
- L'ADTC défend le passage de la ligne D au sud de la rocade sud (ligne 11 actuelle), puis sur l'avenue Gabriel Péri pour entrer au campus par l'entrée 2 et ressortir au droit de l'IUT vers Meylan et donner correspondance avec la ligne E.



## La contribution des associations



Les enjeux

Les principaux constats

Les hypothèses de départ

Les apports de la concertation

Les orientations retenues par la municipalité

## Quelle organisation des déplacements ?

- Pour améliorer la part modale faible du vélo, l'ADTC propose :
  - d'améliorer les lieux où existent des conflits entre vélos et piétons
  - d'accélérer le jalonnement (Métro)
  - d'améliorer la qualité des aménagements sur la commune de la Tronche pour faciliter la liaison Grenoble-Meylan
  - d'améliorer le stationnement des commerces
  - de subventionner l'achat de vélos à assistance électrique.
- L'ADTC demande à ce que soit généralisée la politique de modération de la circulation automobile.



## La contribution des associations



Les enjeux

Les principaux constats

Les hypothèses de départ

Les apports de la concertation

Les orientations retenues par la municipalité

## Quelle organisation des déplacements ?

- Il serait pertinent de faire passer le Tram par le Lycée du Grésivaudan (avec un P + R) jusqu'aux Béalières et Inovalée en rejoignant la Mairie de Meylan puis la Faculté de Pharmacie et l'avenue de Verdun (Conseil des Aînés)
- Il serait nécessaire d'intégrer à la réflexion le transport par câble notamment pour les liaisons Meylan/Campus et Meylan le Haut et inter-quartiers (sites et Patrimoines).
- Le quartier des Béalières est confronté à des problèmes de stationnement dans certains lieux particuliers (UQ Habitants des Béalières).



Les enjeux

Les principaux constats

Les hypothèses de départ

Les apports de la concertation

Les orientations retenues par la municipalité

## Quelle organisation des déplacements ?

- La ré-affirmation de la volonté d'accueillir le tramway à Meylan en contrepartie d'une densification soutenable.
- La requalification en boulevard urbain de l'A 41 pour atténuer l'effet de coupure et permettre une continuité de la ville vers l'Île d'Amour et l'Isère.
- Une poursuite de l'effort en faveur des modes doux.
- Une anticipation sur une liaison campus Inovalée en TCSP



## La traduction au niveau du PADD





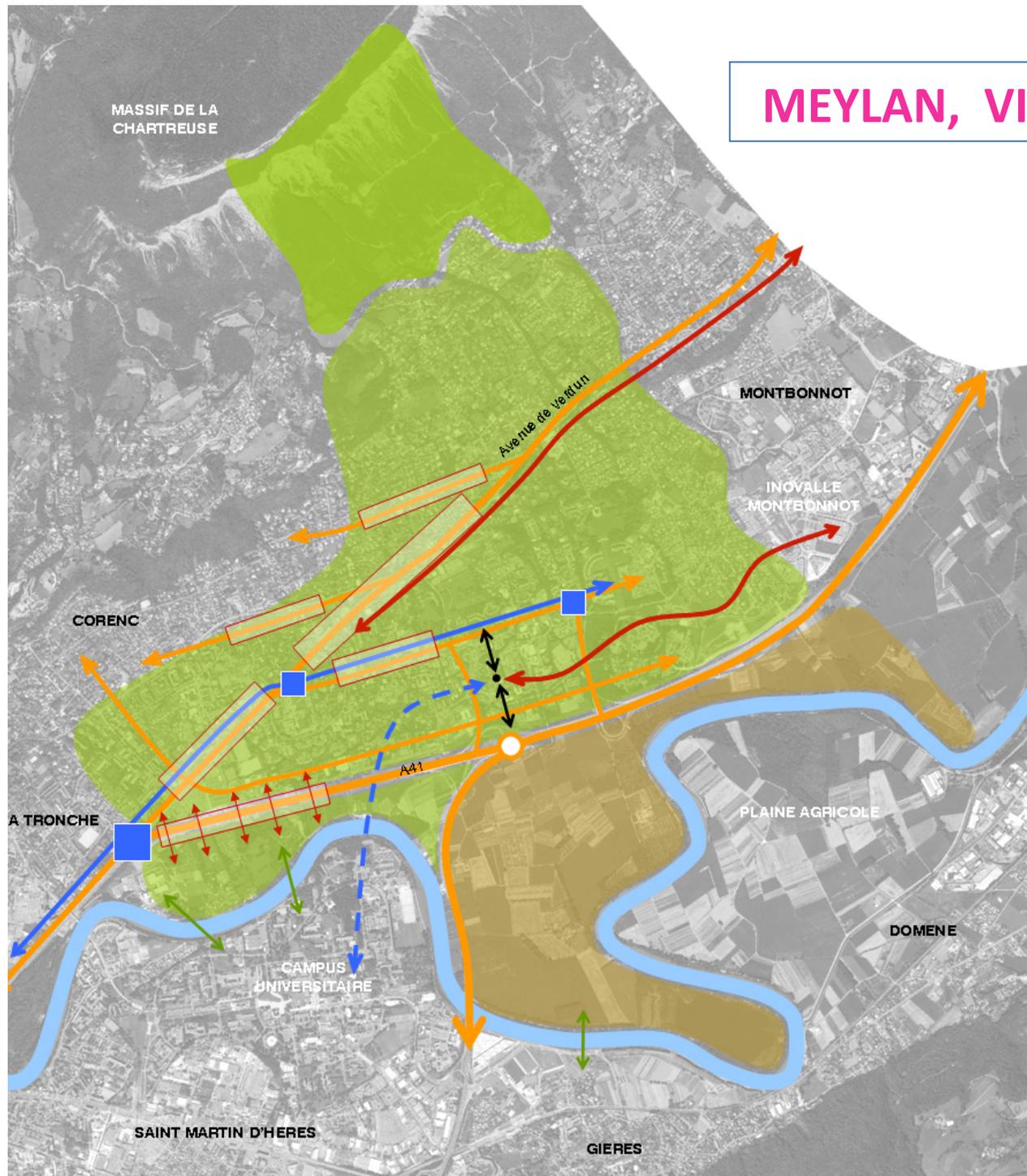
## MEYLAN, VILLE RESEAU



### 5- Promouvoir une organisation des déplacements durable et solidaire

- Valoriser l'usage du réseau autoroutier
- A court terme, créer une ligne de tramway intercommunale forte entre Meylan et le cœur d'agglomération
- A long terme, créer une seconde ligne intercommunale entre le Campus de Saint Martin d'Hères et Inovallée Meylan
- Organiser l'émergence d'un pôle intermodal
- Conforter la qualité des aménagements pour les piétons
- Achever le réseau vélo par la réalisation de compléments sur les maillages manquants
- Agir au delà des seules réflexions sur le développement des infrastructures par le développement des offres en stationnement
- Soutenir le projet de liaison par câble avec le campus

# MEYLAN, VILLE RESEAU



- ↔ TCSP de première phase (tracé de référence)
- ↔ TCSP de seconde phase
- Réseau viaire structurant
- ▭ Réseau viaire à retravailler (coupures urbaines)
- ↔ Lignes de bus
- ↔ Transport hectométrique
- Pôles d'échanges/point d'intermodalité
- ↔ Continuités douces

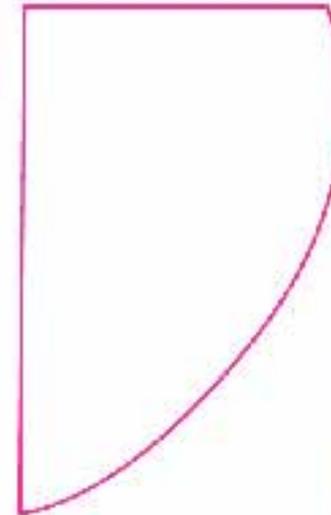


Synthèse

**RE** **me** **ylan**  
**REINVENTE**



**me** **ylan**



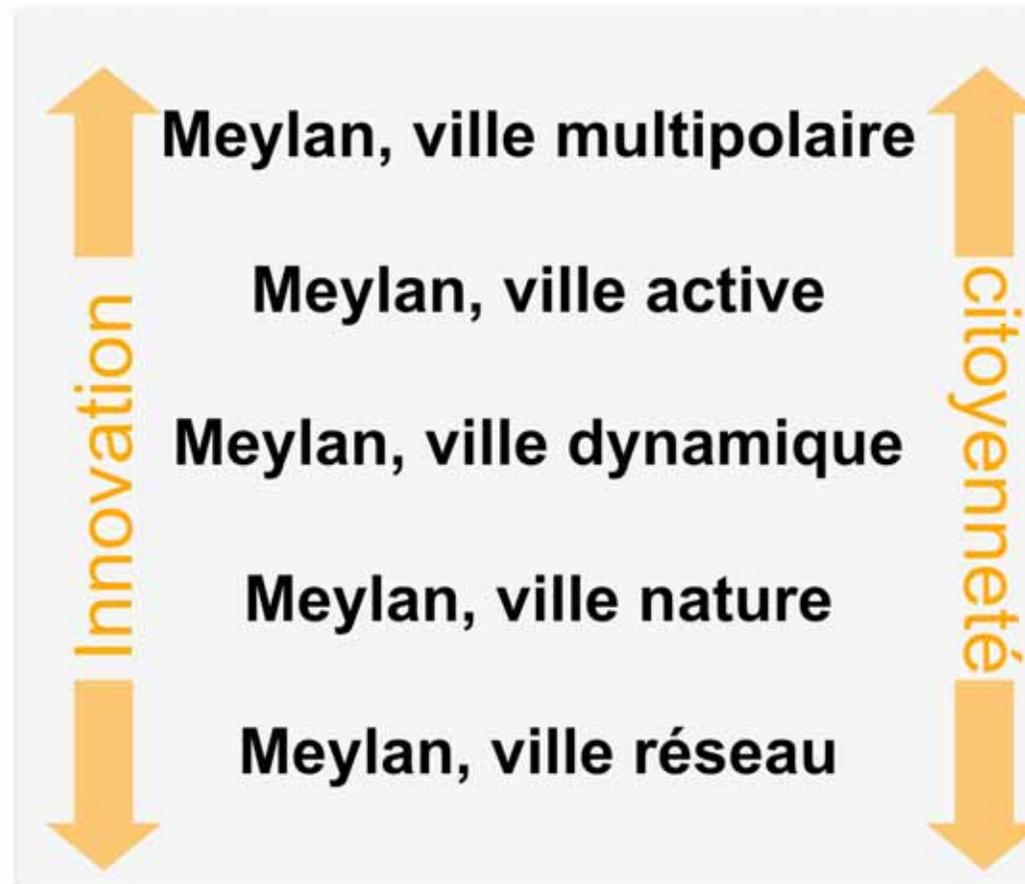
**meylan**

Une ambition  
partagée





## Le P.A.D.D.

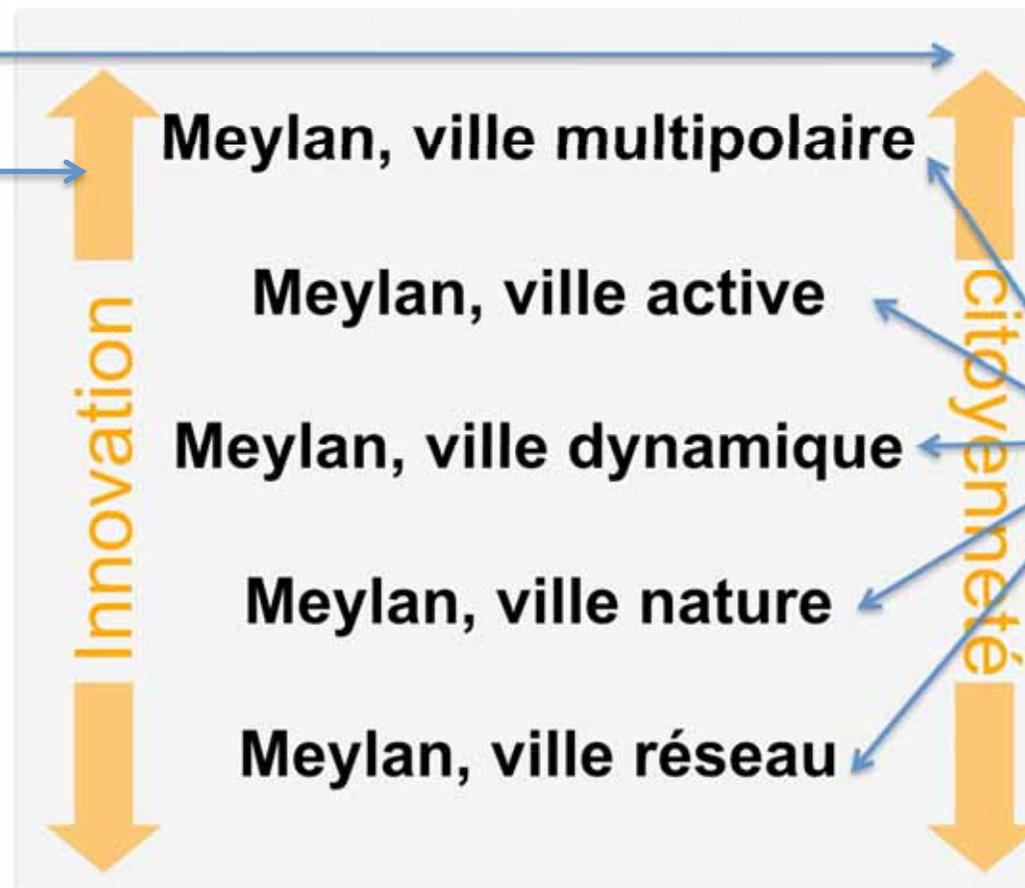




## Le P.A.D.D.



Les principes transversaux communs à chacun des piliers



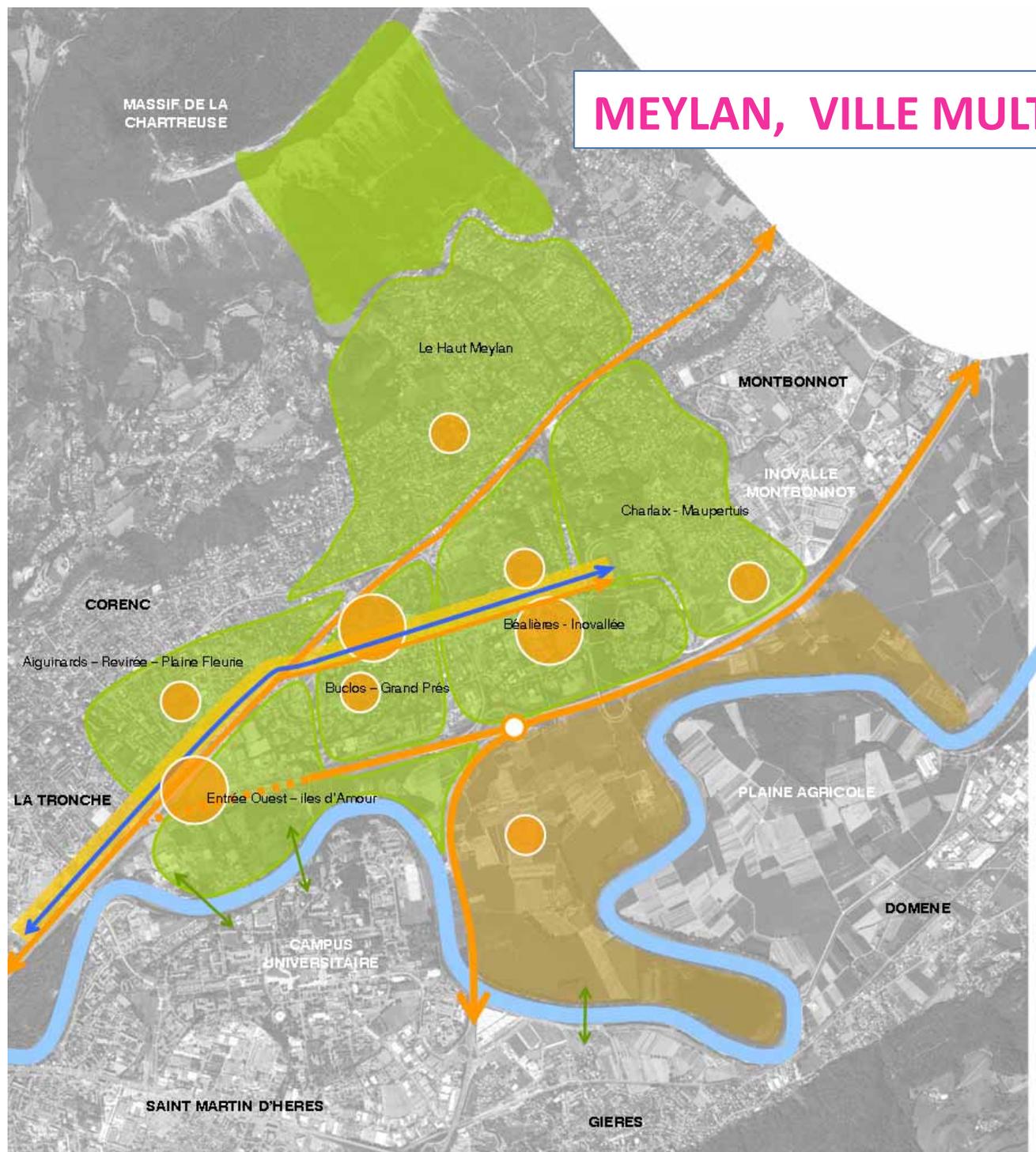
Les piliers du « modèle meylanais »

# MEYLAN, VILLE MULTIPOLAIRE



meylan

Une ambition  
partagée



- Pôles de vie
- Quartiers identifiés
- Axes structurants de la commune
- ↔ Liaisons à créer

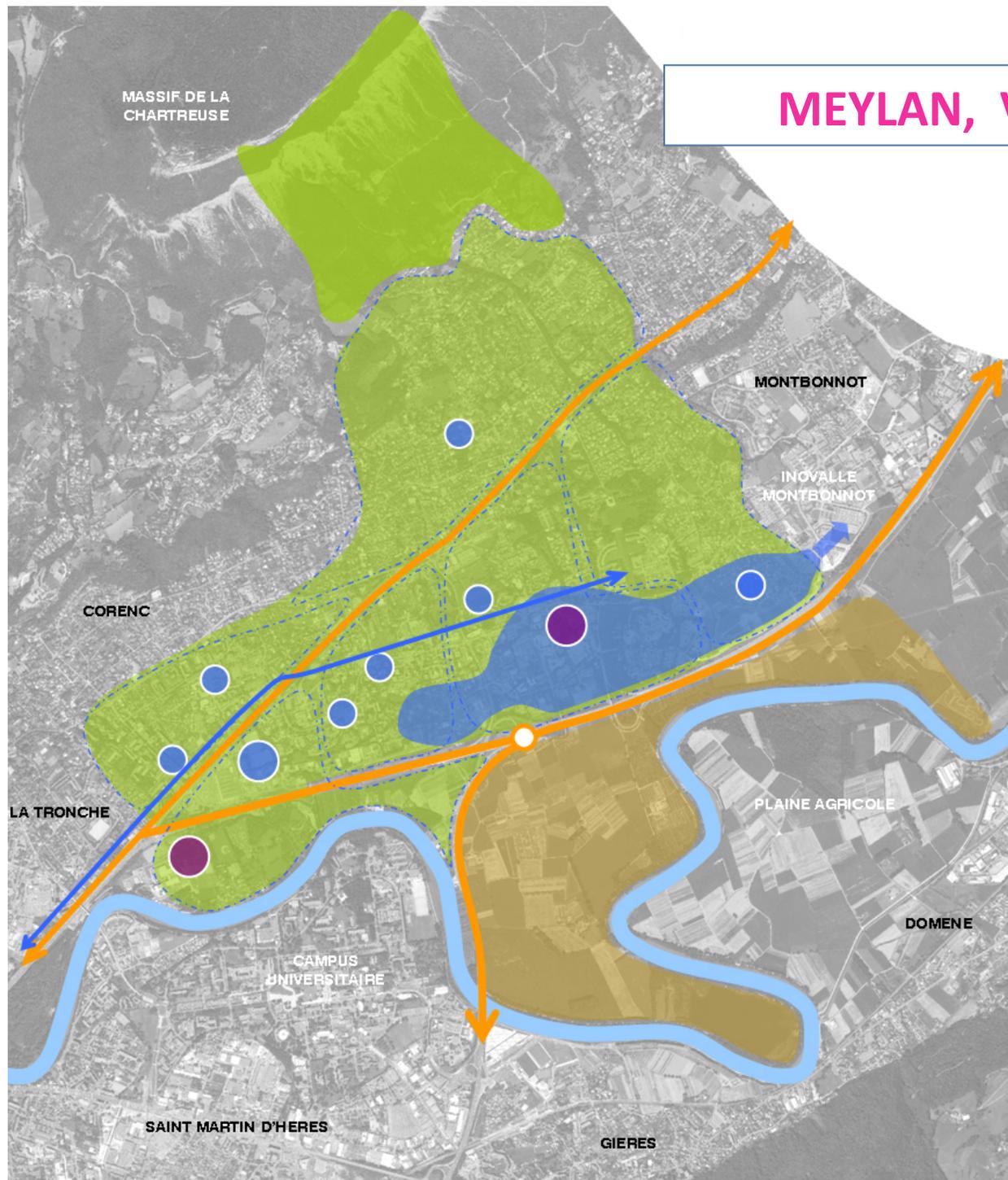
# MEYLAN, VILLE ACTIVE



meylan

Une ambition  
partagée

- Espaces naturels
- Espaces agricoles
- Ville nature
- Pôles commerciaux de proximité
- Pôle commerciaux
- Rayonnements à renforcer
- Accessibilité à optimiser



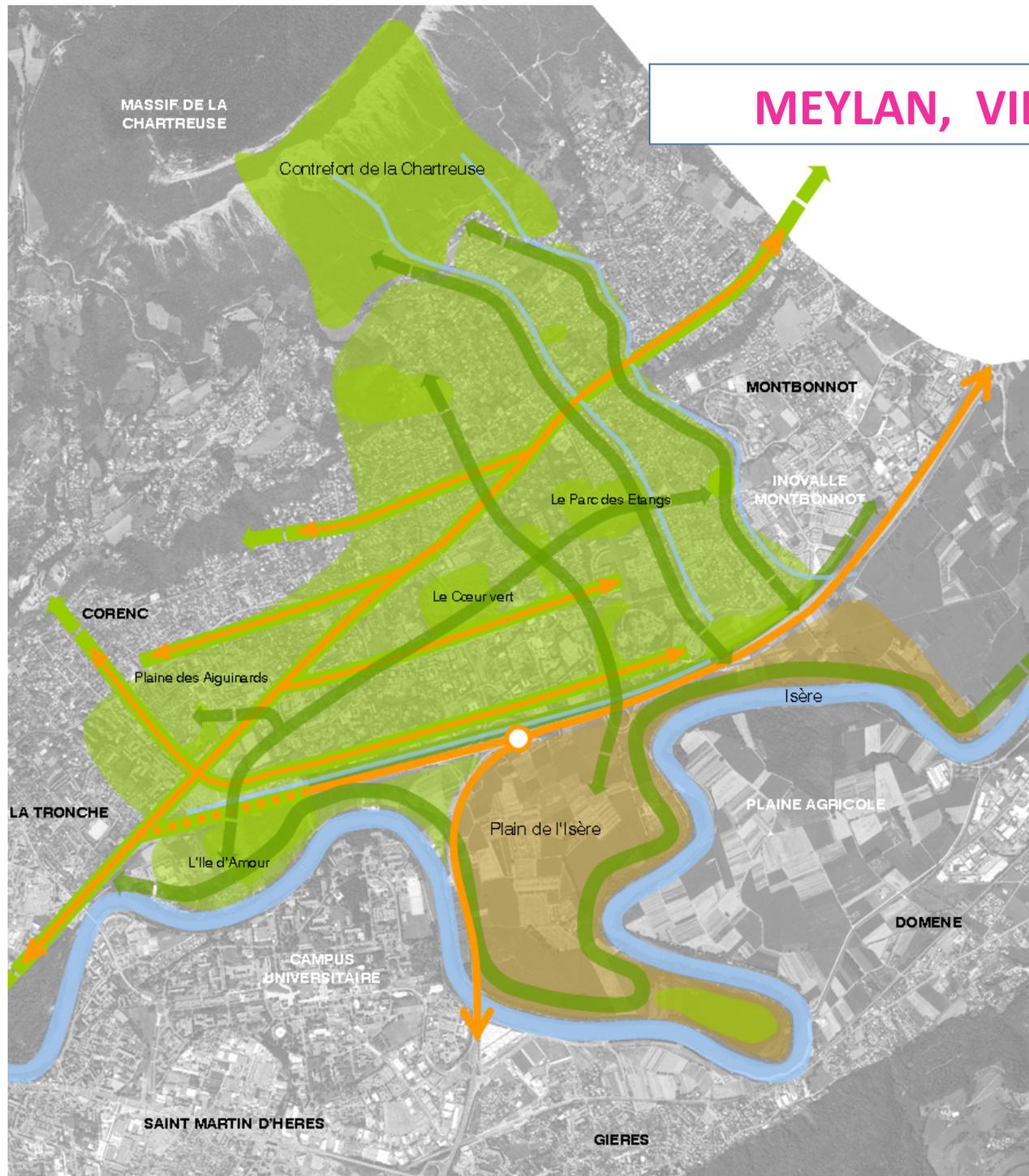
# MEYLAN, VILLE DYNAMIQUE



- Pôle d'équipements culturels et sportifs
- Pôles d'équipements mixtes
- Pôles d'équipements sport et nature

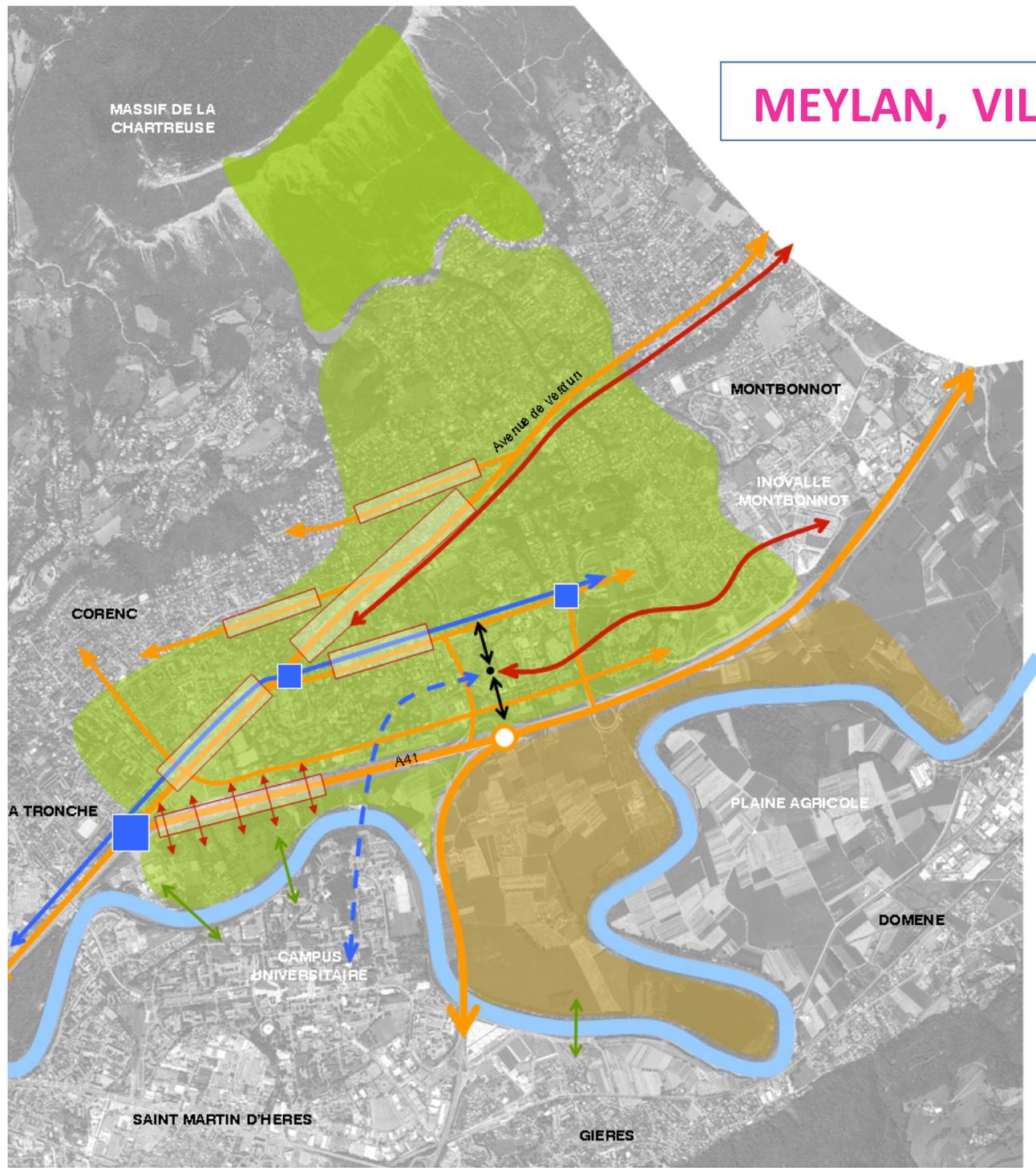


# MEYLAN, VILLE NATURE



- Espaces naturels
- Espaces agricoles
- Ville nature
- Espaces verts structurants à préserver
- Traitement paysager des infrastructures
- Continuités vertes à créer et/ou renforcer
- Réseau hydrographique à valoriser

# MEYLAN, VILLE RESEAU



- ↔ TCSP de première phase (tracé de référence)
- ↔ TCSP de seconde phase
- Réseau viaire structurant
- Réseau viaire à retravailler (coupures urbaines)
- ↔ Lignes de bus
- ↔ Transport hectométrique
- Pôles d'échanges/point d'intermodalité
- ↔ Continuités douces

# Projet d'Aménagement et de Développement Durable

- Synthèse de la concertation

29 juin 2010



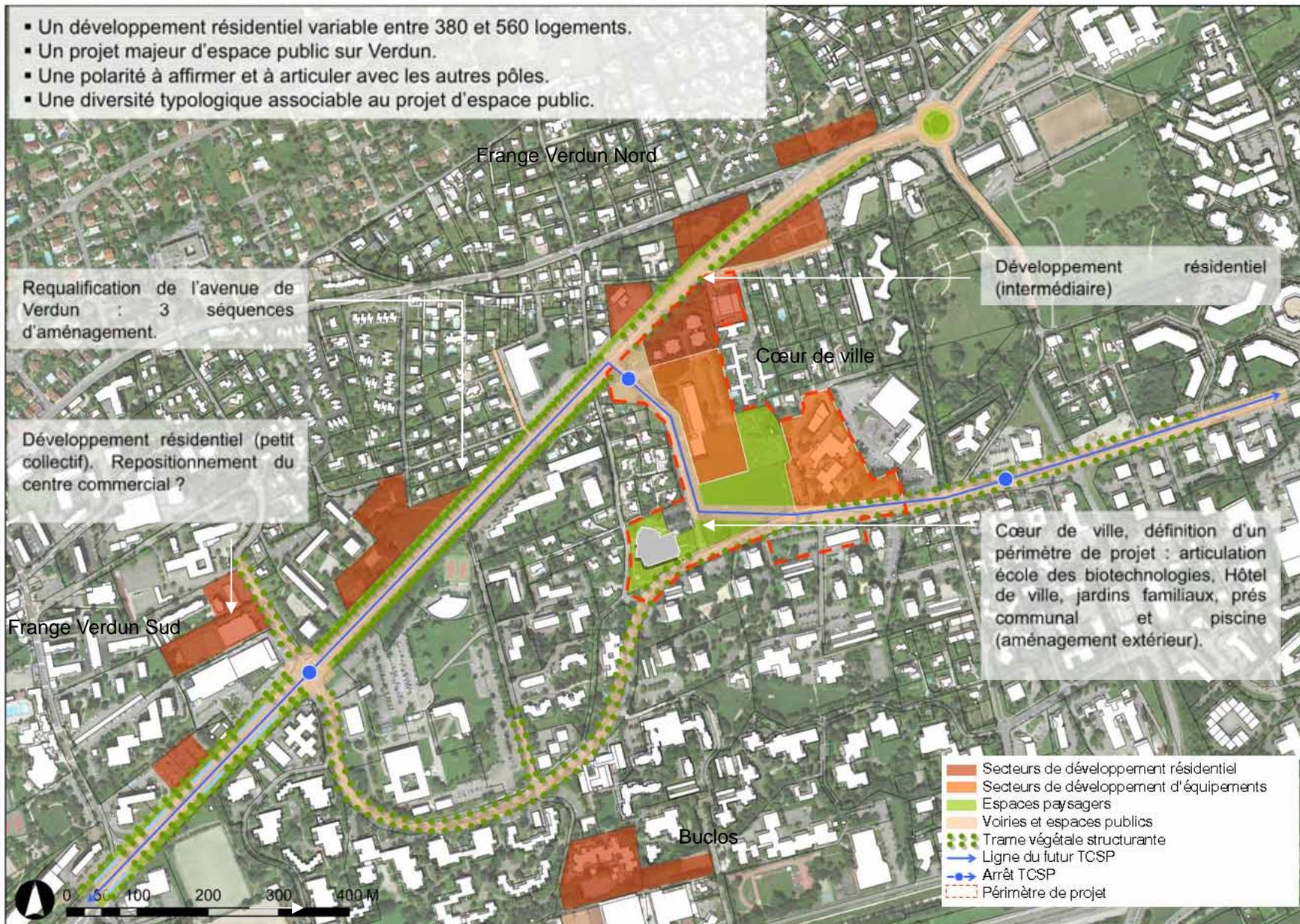
**meylan**

Une ambition  
partagée



**REINVENTE**  
meylan  
meylan

- Un développement résidentiel variable entre 380 et 560 logements.
- Un projet majeur d'espace public sur Verdun.
- Une polarité à affirmer et à articuler avec les autres pôles.
- Une diversité typologique associable au projet d'espace public.



- Un développement résidentiel variable entre 775 et 1200 logements.
- Un développement économique pouvant doubler la SHON actuelle.
- Une polarité à affirmer et à articuler avec les autres pôles.
- Une diversité typologique et une mixité des fonctions.

Requalification de l'Avenue du Granier liée à l'arrivée du TCSP ; valorisation des carrefours.

Développement du frange résidentielle en interface avec le quartier des Béalières et dans le prolongement du cœur de ville.

Renouvellement des franges en injectant du logement pour favoriser les transitions avec la périphérie.

Valorisation de la chantourne sous forme d'un linéaire paysager.

Préserver et valoriser la trame verte en place et optimiser les interconnexions avec les parcs périphériques.

Création d'un espace de vie : polarités. Espace de rencontre et d'échange.

Valorisation des entrées du site : bâtiment signal, espaces publics qualitatifs et identitaires.

- Secteurs de développement résidentiel
- Secteur de développement mixte
- Secteurs de développement économique
- Espaces paysagers
- Voiries et espaces publics
- Trame végétale structurante
- Ligne du futur TCSP
- Arrêt TCSP
- Transport hectométrique



Requalification de l'Avenue de Verdun liée à l'arrivée du TCSP ; valorisation des carrefours.

Secteur mixte. Programmation résidentiel et commercial (achat de proximité).

Revalorisation de l'entrée de ville : espace public structurant / pôle multimodal / équipement rayonnant.

Frange économique (tertiaire).

Repositionnement de Carrefour / mutualisation des stationnements avec P+R : achat occasionnel

Mutualisation du complexe sportif ASSPTT et complexe sportif communal (repositionnement des terrains de foot).

- Un développement résidentiel variable entre 700 et 1000 logements.
- Une autoroute à requalifier.
- Un projet majeur d'entrée de ville et d'agglomération.
- Un parc urbain a réintégrer et à valoriser.

Secteur résidentiel.

Revalorisation de la chantourne (zone rouge PPRN) : linéaire paysagé.

Repositionnement des activités commerciales ; intégration au parc (programmation et formes urbaines).

Valorisation du parc paysager de l'île d'Amour sur le thème du sport et de la nature : plaine des sport.

Revalorisation de la promenade le long des berges. Lien entre les grands parc naturels et les deux berges (St Martin d'hères et Gières)

- Secteurs de développement résidentiel
- Secteurs de développement économique
- Espaces paysagers
- Voiries et espaces publics
- Trame végétale structurante
- Ligne du futur TCSP
- Arrêt TCSP
- Périmètres de projet

0 50 100 200 300 400 M